

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2023
N° 2023.12.01

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt trois, le dix neuf décembre à 20:00 , le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mercredi 13 décembre 2023, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	23	
Absents représentés	10	
Absents non représentés	0	

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Patrick NEHEMIE, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Christine LECHEVALLIER, Martine MÉZONNET, Yaëlle MATHIEU-PÉGART, Hervé GRANDJEAN, Cristina MESLET, Aïcha GASSER, Josiane MARION, Jean-François VIGUÈS, Françoise MASSOUBRE, François ULRICH, Hélène VEILHAN, Dominique MOLLE, Isabelle FOURTIC, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Aline FAYE, Jean-François MAUME

Absents représentés :

Guy PICARLE représenté par Jean-Paul CUZIN
Michel PRÉAU représenté par Françoise MASSOUBRE
Valérie BERTHÉOL représentée par Martine MÉZONNET
Damien PESSOT représenté par Nadine DAMBRUN
Philippe ROCHETTE représenté par Patrick NEHEMIE
Béatrice STABAT-ROUSSET représentée par Hervé GRANDJEAN
Francis GAUMY représenté par Christine LECHEVALLIER
Vivien GOURBEYRE représenté par Christian DURANTIN
Aurélien BAZIN représenté par Jean-François VIGUÈS
Olivier DEVISE représenté par Hélène VEILHAN

Nadine DAMBRUN a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20231219-CC2023_12_01-DE

MODIFICATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL, MEMBRE DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE - DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

Vu l'article L2143-3 du Code général des collectivités,

Vu la délibération n° 2008/05/04 en date du 28 mai 2008, créant la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées et fixant à 7, le nombre de membres issus du conseil municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2020 déterminant les membres de la commune siégeant à la commission communale pour l'accessibilité.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par **33 Voix Pour** décide :

- **DE PROCEDER** au remplacement de Mme ANDAN par Mme MESLET pour siéger en tant que représentant de Beaumont au sein de la commission communale pour l'accessibilité.

LE MAIRE
Jean-Paul CUZIN